

District de Billard Gascon-Tolosan – D.B.G.T.

20 avenue de Foix – 09100 PAMIERS

Mail : contact.dbgt@gmail.com

Assemblée Générale du D.B.G.T. du 25/10/2024

A Auch,

Début de la séance à 9H30

Ordre du jour :

- . 1 - Compte-rendu Moral
- . 2 - Compte-rendu Financier
- . 3 - Compte-rendu Sportif
- . 4 - Modification du règlement sportif « Régionales »
- . 5 - Formations
- . 6 - Billard à poches
- . 7 - 4 Billes– Féminines – 5 Quilles
- . 8 - Election du nouveau bureau
- . 9 - Questions diverses.

Membres présents (1^{ère} p.j.) : Franck BESSAGNET – Billard Club d’Auch
Robert REMY – Billard Club de Saint-Gaudens
Marie-José BRIQUET – Billard Club de Pamiers
Christian LEGUEUX – Billard Club de Saint-Lizier
Benoît CLANET – Billard Club de Daumazan-sur-Arize
Daniel LIS – Billard Club de Tarbes
Philippe LEMENAGER – Billard Club de l’A.T.B. Toulouse
Guy ARNAUD – Billard Club de Montesquieu-Volvestre
Michel LENEILLON – Billard Club de Castanet-Tolosan

Autres Membres présents : **Aucun**

Clubs excusés : **Billard Club Toulousain,
Club des Amis du SnookerTarbais**

Clubs absents : **Billard Club de Foix,
Pool Auscitain,
Lourdes Billard Club,
Factory Pyrénées Snooker,
Black Swing Club,
Sarl New Red Lion Pau,
Billard Club de Blagnac,
Black Ball Spirit Toulouse,
Eight Ball Pink City Toulouse**

1 – Compte-rendu moral :

A -de Franck BESSAGNET :

Ce vendredi n'a pas été choisi délibérément pour éviter des personnes du bureau ou des clubs, j'ai pensé changer de jour mais surtout pas heurter.

Je suis le seul fautif, à ma décharge, j'ai souvenir qu'à certaine réunion de District nous n'étions guère plus qu'aujourd'hui sur un samedi.

Je referme cette parenthèse.

La saison dernière le district comptait 447 licenciés et cette saison nous en sommes à 426 licenciés pour l'instant sur les 1145 de la Ligue Occitane.

Pour commencer, je déplore le manque de volontaires supplémentaires pour nous prêter main forte dans le domaine de la formation pour coordonner ses actions avec celles de Pascal GARDIN, responsable de l'ETR, et, également, pour le sportif, afin de répartir le travail plus équitablement. Avec aussi, une place pour un responsable du billard à poches car nous en avons besoin, afin de définir ensemble, les besoins et objectifs des clubs de BAP. Seul, François-Xavier BOLCAIN du Billard Club de Castanet-Tolosan, absent, s'est proposé pour donner un coup de main.

Une Nouveauté qui concerne le handi - billard, par le biais d'une convention signée avec un établissement adapté, les clubs pourront saisir des licences à 10,00 €uros après que cette convention ait été validée par la FFB, à mon avis un peu lourd comme procédure mais une négociation avec la FFB va être entamée pour définir le taux de handicap qui donnera une licence à moitié prix prochainement (vu avec JJ Roy)

Le calendrier sportif que nous évoquerons plus tard, qui devient de plus en plus compliqué à établir à l'avance, car beaucoup de dates bougent et posent problèmes pour pas mal de joueurs et de clubs.

Nous parlerons aussi du 4 billes qui stagne un peu et du 5 quilles qui se développe.

Cependant, les clubs du DBGTT restent tout de même mobilisés pour organiser pas mal de compétitions avec un nombre croissant de joueurs qui désirent faire de la compétition.

Se posera un problème, très bientôt, par le manque de féminines dans ce sport, 46 (10,79%), car il faudra une parité dans les bureaux et commissions sportives. Aurons-nous suffisamment de femmes bénévoles pour être dans ces normes ? ... déjà que côté hommes ... c'est compliqué et, quelle sera l'issue, si nous n'avons pas assez de féminines ?

Autant de questions auxquelles il faudra avoir une réponse d'ici 2028.

B -de Marie-José BRIQUET :

Les calendriers sportifs (national comme régional), pourtant envoyés courant août, pour demande aux clubs de se positionner sur les différentes dates, n'entraînent pas un retour massif de réponses de la part des clubs, ce qui entraîne de la part des responsables de la préparation des compétitions de faire appel, régulièrement, aux clubs pour la prise des poules retardant ainsi l'envoi des convocations. En ce début de la nouvelle saison, le même scénario se répète.

Sur la saison 2023-2024, les compétitions des catégories R3 et R4 à la Libre avaient lieu le même week-end, ce qui a eu pour conséquence de solliciter plusieurs clubs pour assurer les poules des 2 catégories. Sur la saison en cours, les dates de ces 2 catégories ont été dissociées.

Sur la saison 2023-2024, il s'est trouvé que trop de week-end étaient engagés pour les compétitions habituelles, open, tournoi, finales district, finales de ligue et coupes de la ligue. Il a, donc, été décidé pour la saison en cours, de supprimer les finales du District.

De même, pour dégager des week-ends, sur la saison en cours, il a été décidé de rassembler dans le même week-end, les compétitions Bande R1 avec R2 et 3 Bandes R1 avec R2.

Le dossier des FEMININES penne à prendre de l'essor. Le nombre de licenciées Féminines pour la saison 2023-2024 était d'environ 11 %. A l'heure actuelle, il est de 10%. Il est à espérer que ce chiffre soit supérieur à celui de la saison passée. Au niveau de la ligue, il est proposé de se déplacer dans les clubs, pour recueillir les besoins des licenciées Féminines dans un premier temps et d'étudier des solutions pour faire de la promotion.

2 – Compte-rendu financier de Robert REMY :

- Le bilan financier, établi du 01/06/2023 au 30/09/2024, fait état d'un bénéfice de 984,69 euros (voir la 2^{ème} pièce jointe).
- Suite au reversement des licenciations par la F.F.B., il est donc décidé de procéder au reversement aux clubs et aux joueurs finalistes, une récompense d'un montant total de 2760,00 euros répartie de la façon suivante (voir la 3^{ème} pièce jointe) :
 - Pour les billards caramboles (Réparti suivant un échancier défini en fonction des actions menées pour chaque club) et aux billards à poches (voir la 4^{ème} pièce jointe) :
 - pour un montant de 1 870,00 euros
 - Pour les joueurs finalistes (voir la 3^{ème} pièce jointe) :
 - pour un montant de 890,00 euros

3 – Compte-rendu sportif de Robert REMY :

Robert, dans son compte-rendu sportif, fait le constat des compétitions et des champions de District et de Ligue (voir la 5^{ème} pièce jointe).

Robert rappelle que si, pour la saison 2023-2024, les clubs s'étaient inscrits pour accueillir des compétitions, il constate que pour ce début de saisons, les clubs ne se bousculent pas pour envoyer leurs propositions.

Robert précise que suite au regroupement des catégories R1 et R2 des compétitions de la Bande et du 3 Bandes pour le TQ 1, il en sera de même pour le TQ2. Par contre, le TQ3, sera différencié en poules R1 et R2, ce qui permettra de déterminer les 2 finalistes pour la finale de la Ligue pour la catégorie R1.

Philippe LEMENAGER, du Billard Club de l'A.T.B. de Toulouse présente à Robert la liste des compétitions qui pourraient être prises pour le compte du Club mais qui seraient le dimanche suite à la gratuité des emplacements de parking ce jour-là ; la commune ayant décidé la mise en place d'un paiement sur les emplacements de parking existants.

4 – Règlement sportif « Régionales » et subventions de Robert REMY et de Franck BESSAGNET :

Les récompenses, ont été ventilées sur la base de celle de la saison 2023-2024, soit de la manière suivante :

- 50,00 euros pour les clubs ayant organisés des compétitions
 - dans 3 modes de jeux différents
- 10,00 euros pour les clubs ayant organisé
 - à partir de 5 compétitions
- 40,00 euros pour les clubs ayant organisé
 - des finales au niveau du District

Les clubs ayant organisés des compétitions de 5 quilles ne sont pas récompensés car cette catégorie est du niveau N1 donc faisant partie de la Ligue.

Pour la saison 2025-2026, les récompenses attribuées aux Billards à Poches jusqu'à présent, seront supprimées si, il est à nouveau constaté l'absence des représentants des Clubs des Billards à Poches à la prochaine A.G..

5 – Formations :

Olivier BAUCHET du Billard Club de Saint-Lizier organise une formation aux jeux de série à la Libre avec Pascal GARDIN le 15/12/2024, avec extension aux autres clubs en fonctions des places disponibles.

A Saint-Gaudens, il est prévu une formation CFA et stage d'ARBITRAGE.

Il serait intéressant que Olivier BAUCHET de Saint-Lizier et Kévin MONERAK de Saint-Gaudens veuillent bien rentrer dans les membres de l'E.T.R. au niveau de la Ligue.

6 – Billards à poches :

En l'absence des clubs de billards à poches, aucun commentaire n'est engagé.

7 – 4 Billes – Féminines - 5 Quilles :

- L'Assemblée Générale constate que les compétitions 4 Billes n'ont concerné que le club de Foix, de Pamiers, de Souillac et de Cahors et déplore le manque de motivation des joueurs des autres clubs. **Pour rappel, cette compétition est mixte.**
- Suite à la demande de certains joueurs ou représentants de clubs qui désirent faire cette compétition, Il est décidé que si la moyenne de 1,20 aux 4 Billes était dépassée, le joueur devra passer obligatoirement à la compétition à la catégorie R4 de la Libre. Il est aussi proposé de faire deux catégories R1 et R2, mais cette proposition ne sera pas retenue pour ce début de saison.
- Peut-être que les présidents de clubs devraient en faire part à leurs joueurs.
- Possibilité de se déplacer dans les clubs pour rencontrer les présidents de clubs ou les joueurs qui le souhaiteraient.
- Par ailleurs, il est rappelé que les compétitions Féminines et 5 Quilles sont du niveau de la Ligue.

8 – Elections des nouveaux membres du bureau :

Les membres du C.D. du D.B.G.T. donnent leur démission du bureau, à savoir : Franck BESSAGNET pour le poste de Président, Robert REMY pour le poste de Trésorier et Marie-José BRIQUET pour le poste de Secrétaire.

Election du nouveau bureau : aucun des représentants des clubs présents ne proposant pas de candidatures, les membres sortants proposent leur candidature :

- Franck BESSAGNET pour le poste de Président,
- Robert REMY pour le poste de Trésorier,
- Marie-José BRIQUET pour le poste de Secrétaire.

Elles sont soumises à un vote à main levée :

- Abstention : 0 voix
- Contre : 0 voix

Sont réélus :

- Franck BESSAGNET pour le poste de Président,
- Robert REMY pour le poste de Trésorier,
- Marie-José BRIQUET pour le poste de Secrétaire.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Eric CHANTRELLE du Billard Club de Castanet-Tolosan, occupant le poste de responsable 5 Quilles, est maintenu dans ce poste.

Brice LAUCHET du Billard Club de l'A.T.B. de Toulouse, occupant le poste de la Formation, est aussi maintenu dans ce poste.

François-Xavier BOLCAIN du Billard Club de Castanet-Tolosan, absent, souhaite rentrer dans le C.D. du District, ayant fait connaître ses intentions par mail à Franck BESSAGNET.

Cette nouvelle entrée dans le C.D. est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau C.D. du District de Billard Gascon-Tolosan est composé des membres suivants :

- Franck BESSAGNET, Président et responsable sportif à la Libre, catégorie régionale
- Robert REMY, Trésorier et responsable sportif au Cadre, catégorie régionale
- Marie-José BRIQUET, Secrétaire
- Eric CHANTRELLE, responsable sportif 5 Quilles, catégorie nationale et régionale
- Brice LAUCHET, responsable Formation
- François-Xavier BOLCAIN, responsable sportif adjoint à la Bande et aux 3 Bandes, catégorie régionale.

9 – Questions diverses :

Pour donner une suite à l'article 7, du présent C.R. d'A.G., pour la possibilité de se rendre dans les clubs, Marie-José BRIQUET propose de prendre contact avec les présidents ou représentants des clubs du District pour savoir ce qu'ils attendent du District à la vue du peu d'intérêt des clubs et notamment des clubs de billards à poches.

Cette solution est accueillie à l'unanimité par les membres présents.

Robert propose de collecter les photos et commentaires des compétitions organisées dans les clubs et de les envoyer à Bénédicte qui les mettra, ensuite, sur le site de la Ligue.

Fin de la séance à 12h30